

## 1er bilan du nouveau conseil de la CCBA de Nogaro

Vincent Gouanelle : la priorité actuelle, c'est la santé



1er bilan du nouveau conseil de la CCBA de Nogaro

Le Journal du Gers rencontre, le 17 octobre, Vincent Gouanelle, président de la Communauté de communes du Bas-Armagnac (CCBA), accompagné de 3 de ses 5 vice-présidents (Jean Duclavé – qui doit partir avant la fin de l'entretien - Pierre Cazères et Bernard Hamel).

L'entretien porte sur l'action du nouveau conseil communautaire et de son bureau depuis son installation. En tout premier lieu, sur les moyens de pallier le départ pour Manciet de deux médecins (sur 5-et-« demi ») de la maison de santé pluridisciplinaire (MSP), programmé le 1er décembre 2020. Ensuite les autres domaines d'action et l'ambiance générale sont passés en revue.

Le président souligne avec force que lui et les autres membres du bureau n'ont pas été élus pour détruire ce qui a été fait auparavant, mais que les projets seront jugés à l'aune du pragmatisme et de du « bon sens paysan » qui lui a été pourtant reproché.

**La règle d'or pour les élus : accorder le service à rendre et l'équilibre financier. Or, en 2019, l'excédent de fonctionnement s'élevait à 400 000 euros. Sur cette somme, en 2020, 250 000 vont aux investissements voirie, 100 000 au remboursement des emprunts et il reste donc 50 000 euros qui correspondent au loyer de la MSP. Il faudra trouver ailleurs cette dernière somme si le loyer est supprimé.**

### La santé, priorité absolue

Vincent Gouanelle nous dit que toutes les réunions du bureau et tous les entretiens portent sur la santé et la maison médicale pluridisciplinaire. C'est la priorité absolue.

La CCBA prend donc le problème « à bras le corps ». Elle s'est donnée les moyens d'agir en inscrivant, au sein de la compétence optionnelle « action sociale d'intérêt communautaire » la mention :

**« la communauté de communes peut recourir à un prestataire extérieur pour installer des médecins dans les communes disposant déjà d'un praticien (médecin généraliste) et participer aux conditions d'installation correspondantes ».**

L'idée, un instant envisagée par certains, de contraindre les deux partants à revenir par des moyens juridiques a été écartée. Leur déménagement à Manciet n'est pas catastrophique pour les patients, notamment pour les Manciétois. C'est l'avenir de la maison de santé de Nogaro qu'il faut assurer. Comme ce serait le cas pour un autre village membre de la CCBA qui perdrait son médecin.

Le conseil de la CCBA a approuvé l'appel à un cabinet de recrutement de médecins généralistes de Bordeaux, sans préjuger si les recrues seraient salariées ou à statut libéral. Ledit cabinet est en campagne. « On » lui a tout expliqué et il a pris tous les renseignements sur la MSP, sur la situation géographique de Nogaro et de ses atouts (proximité de Mont-de-Marsan et de Pau pour la recherche de jobs pour les conjoints etc.). À noter que les honoraires de ce cabinet seront réglés au vu des résultats.

### Création d'une Maison France services

Une Maison France services devrait être opérationnelle d'ici environ un an. Elle sera située dans la Maison de solidarité rue Cassou de Herre à Nogaro. Deux agents se succéderont pour assurer la permanence et, éventuellement aider le public dans ses démarches sur ordinateur pour les organismes suivants : MSA, CPAM, CAF, fisc, Pôle emploi, Carsat et ANTS (permis de conduire, carte grise, carte d'identité, passeport).

De plus, ce système pourrait être mis en place périodiquement dans certains villages.

### Logement « jeunes »

Le projet, lancé par le précédent conseil de la CCBA, est poursuivi. Les jeunes travailleurs ou jeunes étudiants du BTS etc. bénéficieront d'un bail temporaire.

### **La voirie**

Pierre Cazères (maire d'Espas), qui connaît les travaux de voirie depuis le Sivom, a constaté que le matériel était de premier ordre et que le personnel ne demandait qu'à être motivé.

Le budget « voirie », fixé à 250 000 euros pour l'exercice 2020, sera augmenté en 2021.

### **Le projet de bassin nordique : investir oui, gérer, non**

On sait que ce projet a fait problème pour la majorité du conseil communautaire. Vincent Gouanelle annonce clairement que ce n'est pas sa priorité : sa priorité, c'est la santé. Quand la santé sera réglée, il compte s'attaquer à ce projet.

Ce qui peut faire problème, ce n'est pas l'investissement de près de 4 millions d'euros, dont 80 % sont couverts par des subventions. C'est la gestion ultérieure. D'ailleurs, pour l'instant, les subventions sont notifiées, mais pas perçues. Vincent Gouanelle et ses vice-présidents se disent prêts à assurer l'investissement, si la commune de Nogaro se charge de la gestion. D'autant plus qu'il y a une piscine à Nogaro, quoique déclarée hors service et que Aire-sur-l'Adour aussi se lance dans la construction d'une piscine.

### **Développement du vélo-rail**

La ligne pourrait être allongée pour aller de Termes-d'Armagnac à Manciet.

### **Création d'une cellule de développement économique**

Cette cellule serait liée à la Chambre de commerce et d'industrie. Un état des lieux économique permettra de préparer des actions de relance.

### **Développement de la communication**

Le site Internet de la CCBA sera remanié et tous les commerçants et entrepreneurs du territoire y auront leur place.

De plus, la CCBA aura ses pages Facebook, Instagram et LinkedIn (pages professionnelles).

### **Constatation de l'ambiance générale**

Vincent Gouanelle et ses vice-présidents se disent « étonnés » par l'attitude de leurs prédécesseurs au bureau de la CCBA. Tout d'abord, ils n'ont eu droit à aucune passation de pouvoir, ce qui est pourtant dans la tradition démocratique. Jean Duclavé remarque que, en 2014, avoir été le rival malheureux d'Élisabeth Dupuy-Mitterrand pour la présidence ne l'a pas empêché de collaborer avec la direction de l'époque.

Le président cite d'autres éléments, comme les attaques sur les réseaux sociaux, le vote de Nogaroliens contre la prise de compétence « santé », alors que l'on attend tout de la CCBA pour sauver la MSP etc.

Il conclut : « Il faut arrêter tout ça, on est là pour travailler : la priorité, c'est la santé. J'espère que, à la fin du mandat, nous travaillerons tous ensemble ».



Pierre Cazères, Vincent Gouanelle et Bernard Hamel